

*Questions orales*

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Le gouvernement canadien, surtout sous la direction de mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, examine les opérations courantes en vertu du pacte de l'automobile et les derniers chiffres publiés et compte être en mesure plus tard cette année de prendre certaines décisions. Pour le moment, je ne puis dire autre chose au député sinon que le gouvernement étudie cette question de très près.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il me confirmer que selon des chiffres non encore publiés, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur l'automobile, nous accusons un déficit dans le commerce des voitures avec les États-Unis pour le premier trimestre de 1976 et que, si cette tendance se poursuit, cette année sera encore bien pire que l'année dernière du point de vue du commerce en général?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je vérifierai ce chiffre avec plaisir.

LA PART DU CANADA DANS LES INVESTISSEMENTS  
DÉCOULANT DE L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas insisté jusqu'ici—ou pourquoi il ne compte rien faire en ce sens avant quelques mois peut-être—pour que le secteur canadien de cette industrie reçoive une part des nouveaux investissements correspondant au moins à la proportion de la production que nous consommons? Les chiffres les plus récents indiquent que les Canadiens consomment environ 10 p. 100 de la production de l'industrie, mais même pas 6 p. 100 des investissements ont été faits au Canada l'an dernier.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Je puis dire à la Chambre que l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce avait précisément insisté pour qu'on reconnaisse en ces termes le rôle du Canada dans l'exécution de l'accord sur l'automobile. Nous proposons pour notre part de procéder à une analyse complète des faits qui nous permettra de prendre de nouvelles décisions au sujet de ce que nous devrions faire à propos de cet arrangement.

\* \* \*

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON PROPOSE L'ABOLITION D'UN RÈGLEMENT DISQUALIFIANT TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT PLUS DE QUATRE SEMAINES ET MOINS DE HUIT

**M. Armand Caouette (Villeneuve):** Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Est-ce que le ministre pourrait dire s'il a l'intention de proposer dans un avenir prochain l'abolition de la pratique de disqualification quand un prestataire est inadmissible pendant quatre semaines consécutives? Je pense à ce qui est appelé «bris de carte», qui consiste en la disqualification de prestataires qui sont dans leur période de prolongation s'ils travaillent plus de quatre semaines ou moins de huit, compte tenu du fait que cette procédure de «bris de

[M. Broadbent.]

carte» est considérée comme inefficace et injuste même par les fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage.

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, cette question est étudiée très attentivement à l'heure actuelle. Je ne saurais dire quand au juste nous allons modifier cette pratique, mais nous accordons actuellement à cette affaire une très grande priorité.

\* \* \*

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—L'AIDE AUX JEUNES EN QUÊTE D'EMPLOI—LES PRÉVISIONS QUANT AU NOMBRE DE NOUVEAUX EMPLOIS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Je voulais en poser une au ministre des Travaux publics au sujet de l'action concertée, mais je vais m'adresser au ministre des Finances en raison des récentes statistiques sur le chômage, qui se situe aux environs de 7 p. 100 et qui touche 800,000 personnes, et à cause des grandes difficultés que rencontreront cet été les jeunes gens en quête d'un emploi. Le ministre des Finances est-il au courant de tous ces faits et envisage-t-il de prendre des mesures originales, nouvelles et énergiques...

**Des voix:** Oh!

**M. Alexander:** ... afin de réduire le chômage et, en particulier, d'aider les jeunes à se trouver un emploi l'été prochain?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je suis au courant des difficultés que présente la situation et des chiffres relatifs au chômage. Je m'inquiète particulièrement du fait que durant la majeure partie de l'année, nous continuerons à éprouver des difficultés dans ce secteur. Bien entendu, les programmes que propose le député entraîneraient une majoration appréciable des dépenses gouvernementales. J'ai aussi écouté très attentivement les honorables représentants me dire que le gouvernement fédéral devrait comprimer la hausse de ses dépenses à moins de 16 p. 100.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** Je n'accepte pas que le ministre se dégonfle et je prétends qu'il y a certaines priorités.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** Tout ce que je peux dire au ministre, c'est qu'il déraile quelque peu. Toutefois, je lui pose une autre question. L'ancien ministre signalait toujours aimablement à la Chambre le nombre d'emplois qui, selon ses prévisions, seraient créés au cours d'une année donnée. Le ministre nous ferait-il bénéficier de sa sagesse à cet égard et nous dirait-il combien d'emplois seront créés cette année, comme suite aux programmes que son gouvernement a élaborés.

**M. Macdonald (Rosedale):** S'il y a quelqu'un qui se dégonfle, c'est bien, me semble-t-il, l'honorable représentant.

**Des voix:** Bravo!